

Liban, État de discorde : des fondations aux guerres fratricides

à bien court terme, quand on songe à l'impact de ces choix sur la santé et la vie des générations futures. Ainsi, en France, le principal problème au niveau des déchets est l'enrobage en bitume utilisé pour les déchets dits de type B, c'est-à-dire de faible et moyenne activités, mais contenant des noyaux émetteurs α devant être isolés pendant des milliers voire des millions d'années ; or on enfouit dans les profondeurs marines ces enrobages qui ne peuvent offrir de garantie au-delà de quelques centaines d'années. Quiconque a l'ambition de léguer aux générations futures un océan propre à la vie ne peut se contenter d'une gestion fondée uniquement sur des préoccupations économiques. La commission Castaing – dont Jean-Paul Shapira fit partie – avait d'ailleurs conclu de ses travaux que le système français de gestion des déchets était loin d'être optimisé par rapport aux critères de sûreté à long terme.

Three Mile Island. Décor des Amériques, cette fois : «... la Susquehanna River, qui descend des Appalaches et se jette dans la baie de Chesapeake. Derniers souvenirs des hommes rouges, ces quelques noms encore accrochés à ce qui fut leur terre. » Près de Harrisburg, l'une des trois îles enserrées par la rivière Susquehanna est entrée dans l'histoire le 28 mars 1979. Des deux réacteurs de type P.W.R. (Pressurised Water Reactor) de la compagnie Metropolitan Edison, le plus récent T.M.I. 2 (initiales de Three Mile Island) frôla cette nuit-là la catastrophe. L'accident ne fut vraiment compris que plusieurs années plus tard, lorsqu'on put enfin introduire des caméras automatiques à l'intérieur du réacteur et constater l'ampleur des dégâts : la moitié du cœur avait fondu alors que les plus pessimistes, au lendemain de l'accident, n'envisageaient la fonte que de quelques pourcent. Une fuite d'eau minime dans un circuit d'air comprimé ferma les vannes commandant la circulation de l'eau dans le circuit secondaire, empêchant ainsi le refroidissement de l'eau du circuit primaire. Il fallut alors évacuer de la vapeur pour faire baisser la pression, ce qui n'aurait dû entraîner aucun problème. Cependant, la vanne de décharge refusa de se refermer et les systèmes de contrôle, mal conçus, n'alertèrent pas les opérateurs ; le circuit primaire perdit alors une tonne d'eau par minute (sur les 200 tonnes qu'il contenait au départ). Minute après minute, les auteurs retracent l'histoire de cet accident. Ils rapportent comment les déclarations optimistes (et même léniifiantes) faites aux journalistes étaient contredites dans les conversations privées des spécialistes de la Nuclear Regulatory Commission, reconnaissant qu'ils travaillaient « dans un noir complet » et qu'ils étaient « comme des aveugles titubant autour d'une prise de décision ».

Par son importance au regard de l'opinion publique américaine, l'accident de Three Mile Island mit un point final à un mythe, celui de l'impossibilité de toute catastrophe due à l'industrie nucléaire. Il apparut clairement que les calculs de risque effectués par les grandes compagnies – en France, le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et l'E.D.F. – étaient entachés d'imperfections fatales. Mars 1979 prouvait au monde entier que, contrairement à ce qu'avait conclu le rapport Rasmussen, cinq ans auparavant, le risque de fusion d'un cœur de réacteur n'était pas d'une fois tous les vingt mille ans.

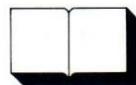
Tchernobyl. Le 26 avril 1986, à la veille du week-end du 1^{er} mai : le réacteur n° 4 de la centrale électronucléaire de Tchernobyl va subir un test de sécurité – cet essai étant destiné à donner à la centrale, qui présente déjà d'excellentes qualités de sûreté, un petit « plus » lors de l'arrêt du réacteur. L'expérience devait se faire pendant le refroidissement du réacteur, plus exactement lorsqu'on atteignait la puissance de 800 mégawatts. C'était une expérience purement électrique, menée par des techniciens extérieurs au domaine nucléaire (tout indique en effet que les problèmes spécifiques de fonctionnement d'un réacteur ont été constamment sous-estimés). L'expérience aurait dû être

menée dans l'après-midi du 26 avril, les spécialistes étant alors nombreux sur le site, mais un contretemps – appel de puissance sur le réseau pour approvisionner la ville de Kiev – obligea à retarder l'essai dont la préparation ne reprit qu'à 23 h 10, la catastrophe survenant à 1 h 23 du matin, à la suite d'une série d'initiatives intempestives de la part des opérateurs : mise hors circuit de dispositifs de sécurité, négligences vis-à-vis des consignes de sécurité, pourtant très claires, volonté de mener à tout prix l'expérience à son terme. L'essai dura quarante-quatre secondes et s'acheva par une explosion de type nucléaire qui pulvérisa littéralement le combustible radioactif. Le cœur du réacteur se comporta alors bel et bien comme une bombe atomique – ce que les spécialistes avaient prétendu impossible. Une seconde explosion suivit, sans doute chimique cette fois, produisant plusieurs foyers d'incendie qu'il fallut des jours pour maîtriser, par ensevelissement du réacteur sous 5 000 tonnes de matériaux divers. Le sacrifice des pompiers et des sauveteurs envoyés sur le « front » empêcha le bilan de s'alourdir encore davantage : des dizaines de décès, des milliers de personnes gravement irradiées, 45 000 habitants évacués, sans parler des conséquences sanitaires mal connues des rayonnements reçus à plus faible dose par les millions d'habitants de l'Europe du Nord et de l'Est et une perte considérable pour l'agriculture soviétique.

Les enseignements tirés de cet accident sont divers. Tout d'abord l'explosion d'une centrale nucléaire ne peut plus apparaître comme une impossible fiction imaginée par des esprits rebelles au progrès technique. De plus, une telle catastrophe n'est pas une affaire locale, ni même nationale. La pollution, si elle touche d'abord et davantage les riverains, s'étend sur des milliers de kilomètres et les divagations meurtrières d'un nuage radioactif peuvent menacer tous les habitants de la planète.

La conclusion des deux auteurs de cette analyse, complète et très fouillée, des grands accidents nucléaires est fortement mitigée. D'une part, ils proposent une « démocratie technologique », c'est-à-dire une possibilité de débats et d'informations proche de ce qui existe en Suède, en république fédérale d'Allemagne ou aux États-Unis : cela pourrait réduire les risques, liés au fonctionnement « en vase clos », si l'on peut dire, d'organismes comme l'E.D.F. et le C.E.A. D'autre part, ils précisent bien que, s'agissant de systèmes technologiques aussi complexes et à haut risque, il faudrait pouvoir s'assurer de l'infailibilité des hommes et éviter toute erreur de conception, ce qui ne fait guère partie de notre nature. Pourtant, le parc actuel des centrales nucléaires est tel que le problème apparaît incontournable. Il faut pourtant que l'humanité sache se montrer, par son sens des responsabilités, à la hauteur de ses inventions.

Bernard PIRE



livre

*Liban, État de discorde :
des fondations
aux guerres fratricides*

Élizabeth Picard

À chaque guerre, ses écrits. Sur celle du Liban, on ne compte plus les tracts polémiques, les bulletins dits « confidentiels », les fausses « révélations » et les brûlots. La guerre du

Liban paraît s'être dotée d'une excoissance scripturale sur les bords de la Seine, faite de lectures biaisées, de témoignages partiels et de jugements aussi hâtifs que définitifs. « Les parts de vérité » se sont multipliées, dessinées par des chefs connus ou par des scribes modestes ; mais ces parts ne se complètent que rarement, comme si l'on proposait au lecteur français, déjà passablement désorienté par ses programmes de télévision, de recomposer plusieurs puzzles dont les morceaux auraient été préalablement mélangés. Rares ont été les ouvrages (ceux de Corm, de Tuéni) qui ont tenté de réintroduire ordre et probité sur ce champ de mines.

Cette carence ne fait qu'ajouter au plaisir de lire le livre d'Élizabeth Picard : *Liban, État de discorde : des fondations aux guerres fratricides* (Flammarion, Paris, 1988). La pléthore de publications douteuses ne faisait qu'aiguiser le besoin d'une introduction à la guerre qui ne soit pas entachée par les compromissions éventuelles de l'auteur. Le livre d'Élizabeth Picard est, dans tous les sens du terme, honnête : il est soucieux de présenter les nombreuses dimensions du conflit, de faire parler les parties en cause, de faire état des lectures que la guerre a suscitées sur elle-même. Sensibilité aux idées doublée d'une attention pour les hommes, connaissance du terrain et compréhension sans complaisance de ceux qui se le disputent, enfin une « colère » annoncée par l'auteur mais qui est passée par le tamis de l'amitié.

Mais le Liban épuise « l'entendement et la solidarité », comme l'écrit si justement É. Picard. Pour rétablir le premier et faire renaître la seconde, l'auteur a dû faire des choix. Nul ne saurait contester le parti de la clarté ainsi pris. Ordonner les éléments d'un conflit aussi touffu n'était pas chose facile et l'auteur l'a fait d'une manière aussi rationnelle qu'agréable à la lecture, distinguant l'interne du régional et de l'externe, présentant les communautés autant que le désir d'État qui entendait les dépasser, faisant la part – dans les pas d'Albert Hourani – entre la culture marchande et celle des montagnes, notant la réalité du succès économique d'avant 1975 autant que les inégalités qu'il approfondissait. Pour être politique, la lecture embrasse aussi l'économie et la société, la culture et les mentalités.

Saluons donc l'effort de l'introduit honnête et pédagogue quitte à regretter un peu le souci analytique du chercheur. É. Picard multiplie les angles d'analyse sans chercher vraiment à les hiérarchiser, laissant au lecteur le soin de choisir une ou deux clés essentielles pour expliquer la guerre et imaginer la paix. Dans le débat en cours sur l'origine du conflit, sur sa nature (interne ou externe), sur les moyens de le résoudre, l'auteur évite de départager les facteurs déterminants de ceux que l'on retrouve dans d'autres pays. Il ne s'engage que sur terre ferme, il relate. La colère annoncée au départ se mue en un désir d'objectivité qui exprime ses soucis sans vouloir nommer les accusés ou imposer les remèdes.

Cette discrétion, cet effort de clarté ont pour pendant naturel l'espace réduit consacré à certaines questions aussi complexes que troublantes. La place centrale de la relation libano-syrienne dans la création du Grand Liban, dans son indépendance, dans ses crises successives et dans sa présente agonie aurait peut-être pu être plus amplement soulignée. Nombreux sont ceux qui pensent que le pays n'existerait pas, du moins pas dans ses frontières actuelles, si l'armée du général Gouraud ne l'avait pas emporté à Maysaloun sur les nationalistes syriens qui, en 1920, exigeaient le rattachement du Liban à leur pays. Le Liban n'aurait peut-être pas été indépendant (du moins pas si tôt) sans le précédent syrien de 1936. C'est à partir du territoire syrien qu'en 1958 le nassérisme a défié le pouvoir de Camille Chamoun et combattu ses orientations occidentales. C'est à travers la Syrie que les fedayin palestiniens expulsés de Jordanie sont

arrivés en masse en 1970-1971. Il est enfin permis de penser que la guerre actuelle n'aurait pas atteint l'ampleur que l'on sait sans l'acuité du facteur syrien. De cette relation tendue et incertaine avec un voisin proche et devenu puissant, les Libanais sont également responsables, eux qui n'ont pas su gérer (et pour certains pas même reconnaître) cette inéluctable réalité. Le facteur syrien (qu'Élizabeth Picard a analysé dans d'autres ouvrages) est pourtant contemporain de l'État moderne lui-même, et détermine son avenir. Si le destin du Liban est lié à la politique extérieure de nombreux pays, il dépend, d'abord, de la nature (et des moyens de légitimation) du pouvoir installé à Damas.

À ce substrat ancien, le facteur palestinien s'est ajouté comme un détonateur puissant. Si la légitimité de la cause palestinienne ne doit pas être mise en doute, les effets concrets de la présence armée palestinienne au sein de cette société plurale ont été explosifs. L'État central, déjà minimal du fait de cette combinaison délicate entre une économie de marché quasi anarchique et des loyautés communautaires séculaires, ne pouvait être que miné par cette atteinte évidente à ses prétentions au monopole de la force armée.

Qu'Israël cherche alors à combattre l'O.L.P. au Liban était inévitable et la population du sud du pays, autant que les camps palestiniens, a appris dans son corps ce que signifient « les représailles israéliennes massives ». Qu'Israël, au-delà de ces représailles, ait voulu prendre prétexte de la présence palestinienne au Liban pour faire exploser ce pays, foyer d'une expérience unique de convivialité religieuse, ne fait pas, non plus, de doute. Ben Gourion et Moshé Dayan y pensaient dès 1955 – comme les récents travaux d'Avi Shlaim le montrent clairement –, et le général Sharon en a tenté une démonstration pratique, et dévastatrice, en 1982. Après cette invasion, les clivages confessionnels devaient s'aiguiser et l'économie, qui avait tenu bon jusque-là, s'effondrer.

La pluralité communautaire au Liban, à l'origine un legs byzantin et ottoman, a été la fondation organique de la démocratie consensuelle et non une incongruité sociale qu'il faudrait éradiquer. C'est pourquoi l'évolution démographique différenciée des innombrables communautés, si présente qu'elle puisse être dans certains esprits, revêt une importance bien relative. La démographie se révèle en effet, au Liban et ailleurs, une arme à double tranchant, et qui peut nuire à ceux-là mêmes qui la brandissent. Car la force réelle des acteurs confessionnels armés, ils la puisent moins dans leurs rangs désorganisés qu'au-delà des frontières. L'auteur, qui note fidèlement ces débats, aurait peut-être pu insister davantage sur la dépendance grandissante des milices armées par rapport à leurs protecteurs extérieurs. La communauté religieuse explique la milice armée autant que l'œuvre authentique peut éclairer un pastiche médiocre et prétentieux.

Le livre d'Élizabeth Picard montre aussi qu'il faut accorder au Liban d'avant 1975 un peu plus de compréhension. Il est temps de cesser d'opposer ce Liban-là à je ne sais quelle république idéale. Comparé à ses voisins, le Liban indépendant a longtemps su organiser la tolérance, accepter les oppositions, permettre la mobilité sociale et se constituer en espace ouvert au vacarme des idéologies. « Le caractère exclusif et figé de la composition du Parlement libanais » (un jugement un peu sévère) ne doit pas nous faire oublier que le pays n'a pas cessé d'avoir une représentation politique plus ou moins librement choisie, dans une zone qui a longtemps vacillé entre l'agitation des coups d'État et l'emprise cruelle des gardes prétoriennes. C'est dans cette « république marchande » décrite par É. Picard que s'installaient les innombrables réfugiés politiques de la région, qu'étaient imprimés les bulletins de toutes les oppositions arabes, que les peintres de Syrie ou d'Irak connaissaient la notoriété et que les enfants des déserts encore peu pétroliers recevaient quelque éducation.

« La culture des cités, celle de Beyrouth » que l'auteur redessine avec justesse, n'était-elle pas en train de devenir celle de tout le pays, puisqu'elle envahissait le village le plus reculé, puisque la capitale et sa banlieue avaient fini par regrouper plus de 55 p. 100 de la population du pays à la veille de la guerre ? Une plus grande place faite à cet ample mouvement d'urbanisation aurait peut-être mieux éclairé un aspect essentiel de la guerre, celui d'un mouvement proprement réactionnaire contre la modernité urbaine mené par ceux qui s'en croyaient, à tort ou à raison, les victimes. Cette guerre s'est aussi faite contre la ville par ceux qui venaient de s'y installer (ou par leurs fils).

Le Liban, disait un orientaliste, est une patrie et une fonction. En laissant dépérir la première, les Libanais – et leurs voisins – se privent de la seconde. L'auteur nous a très convenablement présenté la patrie. Il revient, après tout, aux Libanais eux-mêmes de redéfinir la fonction. S'ils n'y arrivent pas, « le rire de désespoir » qu'Élizabeth Picard a justement entendu à la clôture de son livre risque de retentir pendant longtemps encore.

Ghassan SALAMÉ



livre

Liberté, laïcité

Émile Poulat

Avec *La Guerre des deux France et le principe de la modernité* – sous-titre du livre *Liberté, laïcité* que, après *L'Église c'est un monde* (1986), Émile Poulat vient de publier (Le Cerf-Cujas, Paris, 1988) –, c'est encore un monde qu'il nous est donné d'explorer : celui où « l'explosion libérale », « la révolution laïque » et « la mutation culturelle » ont enchaîné et cumulé leurs effets. Sans doute le lecteur qui avait des idées claires sur ces aspects de la modernité, avant que de suivre l'auteur dans ses savantes pérégrinations, en aura-t-il une image brouillée « par le chevauchement des temps et des lieux, par un déferlement d'informations tombant d'un peu partout ». Mais il aura pris la mesure de l'ampleur d'une méditation que ne parviennent pas à condenser « les propositions simples et brèves » sur lesquelles s'achève ce grand essai de socio-histoire.

Passant outre aux idées reçues, sur la laïcité notamment, et sans égard pour les oppositions habituelles, entre Église et État par exemple, Émile Poulat s'est proposé de penser les rapports qu'entretiennent aujourd'hui les éléments d'un référentiel religieux longtemps dominant avec les valeurs que la société civile s'est données, sur fond de culture chrétienne. Ce dessein n'a pu être correctement réalisé qu'à partir d'une recherche, à travers encyclopédies et dictionnaires, des définitions, énoncés, expressions, d'abord de la *liberté*, devenue dans le monde moderne « le onzième commandement de Dieu », ensuite de la *laïcité*, présentée comme « le miroir de nos contradictions ». Il supposait aussi, pour être mené à bien, le recours à une imposante littérature, incluant des textes anciens, dont les références sont opportunément rappelées, et des contributions récentes, assez rarement utilisées, comme les thèses de P. Zind sur l'enseignement religieux en France, qui fournissent au chapitre intitulé « De l'école communale aux deux écoles » une partie de son assise documentaire.

La mise en œuvre d'une telle érudition n'est pas ici superflue. Il s'agit, en effet, de rendre compte de mouvements aussi vastes que variés : le passage du régime chrétien à l'ère moderne, la substitution d'une société libérale et laïque à une société confessionnelle et garantie par la divine Providence, la relève d'une conception religieuse de la liberté, où la doctrine sociale procède de Dieu, par une théorie libérale qui remonte de la conscience humaine à une entité divine. Situé dans la longue durée, le processus d'émancipation de la conscience moderne est globalement rapporté à la naissance et au développement de l'individualisme ; il est aussi décomposé en ses phases successives, envisagé de l'amont puis en aval de la Révolution française.

Avec cette dernière, un référentiel nouveau achève de se mettre en place : *l'humanité* ; ce n'est plus, comme chez Leibniz, le problème de l'unité de la chrétienté qui est à résoudre, mais la question du rôle de l'État qui reste à trancher. On passe alors d'un ordre où primait une conception religieuse du politique à celui où le religieux s'ordonne au politique. Ainsi que le note justement Émile Poulat, ce qui est en cause à l'époque moderne, « c'est un nouveau rapport de l'Église aux États, non des hommes à la vérité ».

Paradoxes, contradictions et malentendus jalonnent cette évolution qui a abouti à la publication des *libertés modernes* et à l'affirmation des *droits de l'homme*. Émile Poulat les dévoile et les dissipe, comme il le ruine, à la suite de J.-P. Machelon (*La République contre les libertés ?*, 1976), les lieux communs qui ont cours sur l'idéologie libérale. Des propositions contenues dans la théorie libérale, qui n'est pas « quelque chose d'intrinsèque ou d'exogène à la chrétienté, mais un de ses produits de dissociation », il voit bien qu'elles sont « en soi insuffisantes pour définir un modèle de société et qu'elles en autorisent plusieurs ».

Face à cette diversité, face au foisonnement des libertés, face aussi à la thèse laïque qui présente la liberté religieuse comme une conquête de la conscience moderne, comment l'Église romaine a-t-elle réagi ? D'abord par la condamnation ; ensuite, et très récemment, par la reconnaissance de cette liberté désormais conçue comme bénéfique pour la foi chrétienne. Les principales questions dès lors posées (« qu'a-t-elle entendu condamner ? qu'est-ce qui a motivé son changement ? en quoi a-t-elle réellement changé et a-t-elle seule changé ? », ainsi qu'une autre non moins essentielle, et lourde d'« implications ecclésiologiques » : peut-on faire des droits de l'homme le droit des chrétiens dans l'Église ?) sont formulées dans un contexte marqué par la révolution laïque, mais caractérisé aussi par l'inachèvement du processus de sécularisation.

Après un « tour du monde », guidé par D. Barrett (*World Christian Encyclopedia*, 1982) et destiné à repérer la place que Dieu occupe dans les constitutions des États contemporains, c'est l'esprit de laïcité, dont les origines ont été naguère étudiées par G. Lagarde, et plus précisément la singularité française qui sont analysés. Replacée dans son double cadre de référence, religieux et politique, la laïcité est examinée en tant que phénomène de société sur le triple plan de l'État, des institutions et de la société civile, puis localisée dans quatre dispositifs de légitimation où elle est successivement qualifiée de *sacrale*, *éclairée*, *radicalisée* et *reconnue*.

Du Concordat à la Séparation, Émile Poulat suit les étapes d'un conflit qui a mis aux prises les catholiques, les républicains et le Saint-Siège ; il enregistre la laïcisation progressive de tous les domaines de la vie sociale et met en évidence l'« ambivalence structurelle de notre laïcité ». De la morale contemporaine, il peut ainsi écrire que « son fonds chrétien s'est banalisé quand son fondement chrétien s'est perdu ». Ce qui a commencé ici par l'État s'est achevé dans la société. On notera que, amorcée par le comparatisme, l'investigation de Poulat